Image not found or type unknown

Versement pension d'incvalidité à l'étranger, cas particulier

Par **Lecachalot**, le **09/03/2016** à **21:49**

Bonjour,

A 62 ans, titulaire d'une pension d'invalidité, je n'ai pas demandé à liquider mes droits à la retraite, car j'exerce une activité professionnelle en tant qu'auto-entrepreneur (art.L 341-16).
On me propose aujourd'huid'exercer en Corée pour quelques années (c'est le pays de ma belle famille).
Je sais que la pension peut être versée à l'étranger, mais savez vous quel est l'organisme qui exerce le contrôle administratif et médical sur place ?
D'autre part, ce cas particulier (activité professionnelle, maintien de pension, exercice à l'étranger) fait-il l'objet d'un article réglementaire, ou à défaut, a-t'il suscité une jurisprudence ?

D'avance merci de vos lumières

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés